

CoTe SUD

le journal de la Fédération
des Syndicats
des Collectivités
SUD
Territoriales.

N°22
juin/juillet
2011

Union
Syndicale
Solidaires

Sommaire

2 ils se sont
mobilisés

5 non à la pauvreté

7 bon à savoir

8 citoyens du
monde

Ni Cosettes, ni cousettes ...

Les « affaires » DSK, Tron devaient-elles nous pousser à changer notre édito? Nous avons décidé que non. Honte à eux ! Que la peur ne quitte plus jamais tous les malappris qui ont utilisé leur situation pour se satisfaire sexuellement. Quant aux femmes, réduites à utiliser les mêmes armes que ces infâmes goujats, réservons leur tout notre mépris condescendant.

Petits rappels et grands constats : Simone Weil défend avec ardeur le projet de loi pour la légalisation de l'avortement : les députés de la République opposés cette loi, l'accusent de génocide... Mitterrand nomme une femme 1er ministre : elle ne fera pas long feu... Il a fallu attendre 1965 pour que les femmes travaillent sans autorisation de leur mari et puissent détenir un compte bancaire... Excisions, mutilations, humiliations... et viols sont encore utilisés comme arme de guerre. Toute atteinte au sexe des femmes doit être considérée comme un crime, voire un crime contre l'humanité quand il fait parti d'un « plan de guerre » et doit être traité comme tel !

Les années 1970 avaient marqué une forte avancée dans les conditions de vie des femmes et permis de les libérer de contraintes bien injustes. Les années 1990 les ont rattrapées et, le capitalisme aidant, ont donné des femmes une image tout marketing : mince, préoccupée de son apparence, jolie dans le paysage audiovisuel ! Rien sur la vraie condition féminine !

Les femmes en sont à souffrir en silence pour subsister : petits boulots, horaires décalés, métiers mal rétribués parce qu'ils touchent à la garde des enfants, aux soins à la personne ...contraintes d'accepter d'être mal payées. Un(e) assistant(e) familial(e), dans nos collectivités n'a pas les mêmes garanties et le même salaire qu'un technicien des routes ou qu'un pompier professionnel. Ce n'est pas la nature du travail qui est en cause, mais le sexe qui l'exerce majoritairement... Elles sont pourtant des salariées libres, et fières d'affirmer leurs aspirations et leurs désaccords.

Le combat contre les comportements machistes voire criminels reste à mener au quotidien, y compris dans nos organisations syndicales.

Les femmes libres font peur ! La réalité des femmes est absente de l'histoire collective qui s'écrit au quotidien parce qu'elles sont trop souvent réduites à un rôle de figuration. La parité dans les assemblées permettrait de rééquilibrer les choses !

CoTe SUD

Le journal des adhérents
des syndicats de la Fédération
SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard
75018 Paris

mel : contact@sudct.org
site : www.sudct.org

Directeur de publication :

Erik Calvet

Impression :

Chat Noir Impressions
15 rue de la Buhotière
35136 St Jacques de la Lande

n° ISSN : 1770-0868

n° CPPAP : 0211 S 08030

Prix : 0,50 euros

le prix du mépris ou le mépris du prix !

conseil général de Meurthe-et-Moselle

Le 23 juin 2011 les salariés de la PMI ont investi la salle des délibérations du Conseil général où les élus départementaux se penchaient sur le rapport « Solidarité 1 » qui devait entériner la suppression et le redéploiement de 15 postes.

L'intersyndicale, SUD et CGT, a été surprise de la forte mobilisation des salariés de ce service où médecins, administratifs, ont interrompu les débats de l'assemblée et proposé aux élus des pistes de travail, afin qu'aucun poste ne soit supprimé et que le service aux populations ne baisse ni en qualité, ni en quantité.

Le Département fait le choix de tailler dans le secteur social, de renoncer à un bon niveau de services aux populations concernées par la protection maternelle et infantile. Les salariés ont suggéré de faire des économies ailleurs. La forte augmentation du taux d'encadrement dans la collectivité, l'épidémie de nouveaux directeurs, le prix lourd à payer dans quelques années faute de pouvoir assurer un bon niveau de prévention ont été soulignés.

Force est de constater que ni le mouvement de grève (150 salariés du conseil général grévistes et des salariés d'associations menacés par le manque de subventions départementales), ni le concert de casseroles, ni le bon sens et l'expertise des salariés ne sont venus à bout des choix politiques. Toute la gauche, y compris les



élus du front de gauche, a voté le rapport et les 12 élus de droite se sont abstenus.

A l'issue de ce triste vote, une distribution de diplômes a eu lieu. L'intersyndicale a décerné au Président du Conseil général le prix du mépris. Les SUD ont également décerné, sans avoir eu besoin de longues réflexions : le prix du déshonneur aux élus du front de gauche. Face à eux, ils ont dégoûlé de compassion et de compréhension. Face à Michel Dinet Président du Conseil général, ils ont obéi au chef !

Quant à la douzaine d'élus de droite noyés dans l'écrasante majorité de gauche (32), ils n'ont même pas eu le courage de voter pour une politique qui fait partie de leur programme. Nous leur décernons le prix « de la tedroi la plus tebe de Lorraine ».

La période estivale étant peu propice aux mobilisations massives, le syndicat SUD CG 54 prépare tracts, documents pour les salariés de tous les services. Car le conseil général a mis en place quelques dispositifs pour faire des économies : remisage des véhicules de service, contrôles accrus, embauche de personnels gratuits « service civique » etc. sans toucher aux véhicules de fonction pour des déplacements journaliers de plus de deux cents kilomètres pour un directeur de notre connaissance...



La PMI est le premier acte fort posé sans vergogne au titre des restrictions budgétaires, il y en aura d'autres si les salariés se bornent à courber l'échine. Au moins, ils ne pourront pas dire qu'ils n'étaient pas au courant de ce qui se tramait.... ■

pour les mineurs isolés étrangers

Les Mineurs Isolés Etrangers arrivant en France (MIE) sont pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Mais, pour la police et la justice, même quand cette démarche a été accomplie, un étranger, avant d'être mineur ou isolé, est avant tout suspect. Et dans le cas de ces jeunes, ils sont suspects .. d'être majeur. Pour le prouver, un moyen : les tests osseux aussi indignes qu'inefficaces (leur fiabilité est largement mise en doute par les médecins), quand il n'est pas fait recours à des tests encore plus humiliants (pilosité, etc.).

Le poids de la prise en charge de ces jeunes mineurs est lourde pour les services de l'ASE, la plupart du temps déjà saturés par des situations de plus en plus complexes et des moyens de plus en plus restreints. Pour répondre à cette demande croissante et politiquement peu porteuse, la tentation est donc grande pour les conseils généraux de se débarrasser de cette question. En témoignent deux exemples récents.

Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Après s'être dans un premier temps fermement opposé au Préfet et au Parquet sur le recours aux tests osseux pour les mineurs qui lui étaient confiés, le Président du Conseil général a fait ses comptes et envisagé de confier les MIE à une plateforme d'accueil centralisée et qui pourrait être externalisée vers les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui ont peu à peu abandonné leurs missions de prévention pour se recentrer sur la délinquance juvénile. Le syndicat SUD a alors vivement réagi par le biais d'une lettre ouverte, dénonçant les dérives qu'induirait une telle organisation.

Revendications à moitié entendues par le Président, qui maintient la création d'une plateforme d'accueil mais gérée par le Département, avec une équipe pluridisciplinaire disposant de lieux de placement adaptés. S'ils sont déclarés majeurs par la justice, les jeunes disposeront également d'un délai de 3 mois pour sortir du dispositif.

Lors du CTP examinant la création de ce service et des postes qui y sont affectés, le syndicat SUD a pris acte des avancées tout en soulignant :

- flou sur certains postes et les missions
- absence de protocole entre le Conseil général et la Justice sur l'expertise médico-légale ;
- rien de prévu pour les jeunes majeurs (entre 18 et 21 ans)

et l'orientation vers cette plateforme de tous les mineurs isolés étrangers, avec ou sans papiers alors que les mineurs avec papiers relèvent de plein droit de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La plateforme devrait ouvrir en septembre et la vigilance reste de mise. ■



Conseil général de Seine-Saint-Denis

En janvier 2011, un protocole mis en place par le Département prévoit que les éducateurs accompagnent les jeunes mineurs au commissariat pour procéder aux tests osseux afin de déterminer leur âge et donc s'ils sont mineurs ou non. Il leur est également demandé de ne plus s'occuper du jeune après 17h30 si aucune solution d'hébergement n'est trouvée. Par ailleurs, des associations sont pressenties pour assurer le suivi des mineurs isolés, afin de "soulager les équipes de l'ASE". La Croix-Rouge, par exemple, a le rôle de procéder à une enquête policière, au lieu d'assurer un rôle de protection.

Le syndicat SUD CG 93 a refusé ce protocole inique et un mouvement de boycott dure depuis deux mois. SUD soutient la création d'un pôle spécialisé de l'Aide Sociale à l'enfance, spécialisé dans l'accueil des mineurs isolés étrangers, avec une aide juridique renforcée, qui soit véritablement protecteur pour ces jeunes victimes des lois inhospitalières à l'égard des étrangers . Le Président du Conseil général s'est engagé à revoir l'organisation de toutes les urgences en septembre mais le mouvement continue . ■

hébergement d'urgence

Les salariés du SAMU social de Paris, soutenus par de nombreux professionnels de l'Île de France, se sont mis en grève du 6 au 10 juillet pour crier leur indignation face aux problèmes récurrents engendrés par la diminution drastique des moyens alloués par l'État pour l'hébergement d'urgence. La fermeture du DERNIER centre d'hébergement d'urgence (CHU) pour femmes de Paris, le matin du 1er juillet dernier, a jeté à la rue ces personnes, déjà victimes d'un manque de places chronique. Aujourd'hui, 100% des femmes rencontrées la nuit sont laissées à la rue.

Le désengagement chronique de l'État ne permet plus aux services sociaux de proposer des solutions pour mettre à l'abri les personnes y compris quand elles ont des enfants.

Au delà du Samu Social de Paris, le mouvement des acteurs de l'urgence sociale intègre maintenant de nombreuses associations ainsi que des salariés d'institutions publiques de la région parisienne, et de province. D'autres initiatives ont d'ores et déjà été prises (Lille, Toulouse).

Ils appellent les pouvoirs publics à :

- respecter les obligations prévues par la loi, c'est-à-dire l'accueil inconditionnel de toute personne à la rue ;
- débloquer en urgence le budget qui permettrait la prise en charge des familles du SAMU social de Paris et des autres départements de France ;
- respecter et appliquer les lois qui contribuent à assurer le droit au logement pour tous (loi D.A.L.O, loi S.R.U, la loi de mobilisation des logements vides...)
- faire respecter l'obligation pour chaque commune de réaliser 20% de logements sociaux, conformément à l'article 55 de loi SRU ;
- mettre fin aux expulsions.



Un toit un droit !

pour les bénéficiaires du RSA : contre GERE0 *

**Grille d'Évaluation et de Réorientation*

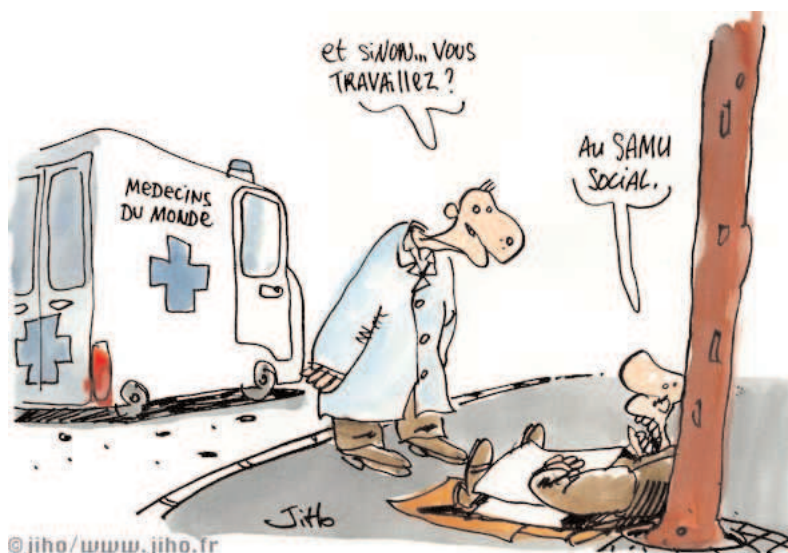
Conseil général de Seine-Maritime

Les travailleurs sociaux en charge du RSA dans les services départementaux de Seine-Maritime, soutenus par le syndicat SUD CT 76, se sont mobilisés contre la mise en place d'un nouvel outil informatique visant à une meilleure gestion des bénéficiaires du RSA.

GEREO, un outil dangereux

Il s'agit d'une cotation nominative remplie avec ou sans le bénéficiaire, devant permettre de mesurer d'une façon supposée "objective" la proximité ou l'éloignement de l'emploi (niveau 1 : difficulté prégnante à niveau 4 : absence de difficulté). Chaque bénéficiaire sera doté d'une moyenne et d'un graphique évaluant la pertinence de sa réorientation.

Cet outil met en danger la relation d'aide. Il est stigmatisant et instrumentalise le bénéficiaire et son référent. C'est aussi du gaspillage d'argent pour la collectivité à l'heure des restrictions budgétaires.



GEREO, un outil illégal

La mise en œuvre de GERE0 est en effet contraire à l'article 32 de la loi "informatique et liberté" qui oblige d'informer l'intéressé de l'identité du responsable du traitement de l'objet du fichier créé, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses, des destinataires des informations et des droits qui leur sont offerts par la loi.

GEREO, une hypocrisie

GEREO n'apporte aucune "plus-value" à l'usager dans son projet d'insertion. Il vise en réalité à renvoyer un maximum de bénéficiaires vers Pôle Emploi et diminuer ainsi le coût engendré par l'accompagnement social, normalement dévolu aux départements.

GEREO, un outil à boycotter

GEREO constitue une atteinte au respect des usagers et aux règles de déontologie du travail social. C'est ce qu'ont dénoncé les personnels d'une unité territoriale dans une pétition à leur hiérarchie. Le syndicat SUD soutient cette initiative et appelle l'ensemble des référents RSA à boycotter cet outil. Affaire à suivre après la rencontre demandée au Président par le syndicat SUD CT sur l'utilisation des divers outils de suivi informatiques. ■

des "corvées" pour les pauvres !

Aux salarié(e)s et chômeurs victimes de la crise, Laurent Wauquiez veut imposer des heures de « corvées » et pourquoi pas leur mettre aussi des fers aux pieds pendant qu'il y est !

Feignant d'ignorer les réalités sociales que vivent les personnes touchant le RSA (1.8 millions d'allocataires fin 2010 ; + 6% par rapport à 2009 ; soit 3.8 millions de personnes dont la survie en dépend), à savoir la précarité ou le chômage, un niveau de revenu en-deçà du SMIC (470 euros / mois pour une personne seule au RSA - socle), Laurent Wauquiez les désigne comme profiteurs et enfourche la rhétorique de l'extrême droite.

Nous avons toujours dénoncé les politiques publiques qui entérinent un modèle salarial, celui de la précarité généralisée, en dédouanant le patronat de ses obligations sociales en matière d'emploi et de salaires. Mais nous n'acceptons pas la stigmatisation des plus démunis(e)s que les tenants du libéralisme, comme M. Wauquiez, sacrifient sur l'autel de la recherche maximum du profit.

Ce qui scandalise le sous-ministre Wauquiez, ce n'est pas le chômage, ni la faiblesse des salaires qui génère toujours plus de travailleurs pauvres, c'est le montant du RSA ! Et dans le même temps, le gouvernement continue ses cadeaux fiscaux (relèvement des plafonds de l'ISF plus que compensée par la suppression du bouclier fiscal).

Dérapage ou thème de campagne ?

Compte-tenu des remous suscités, y compris chez certains élus de droite, on pouvait croire à un dérapage isolé d'un ministre en mal de popularité. Mais à peine la polémique retombée, Copé relance le débat pour le compte de l'UMP. Le ton de la campagne présidentielle est donné : gare aux pauvres, aux étrangers, que l'UMP rend ouvertement responsables de la misère de la "France qui se lève tôt". ■

D'ailleurs nous sommes d'ici !

En janvier 2011, le collectif "D'ailleurs nous sommes d'ici" regroupant des associations, organisations syndicales et politiques ainsi que des individuels s'est constitué pour mener la bataille des idées face à la multiplication et à la libération de la parole raciste et xénophobe et réaffirmer qu'une autre logique de société est possible.

Dès son arrivée au pouvoir en 2007, Sarkozy a créé le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement ce qui était une première dans l'histoire de la République. Rattaché depuis à celui de l'Intérieur, ce ministère a orchestré la traque, l'arrestation et l'expulsion de dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière, hommes, femmes, enfants, y compris vers un pays en guerre comme l'Afghanistan.

Les têtes changent ; la politique demeure !



L'éviction de Brice Hortefeux, condamné pour ses propos xénophobes, et remplacé par Guéant n'a pas pour autant marqué un changement de politique. Tout est bon pour renchérir sur le discours du Front National. Après l'immigration clandestine, le rapprochement familial ! Après les Roms, les Tunisiens ! Ce gouvernement a soutenu outrageusement les

dictatures, de Ben Ali à Khadafi, avant de se poser en libérateur des peuples, mais à condition qu'ils restent chez eux. Et pour cela, Sarkozy n'a pas hésité à refermer les frontières ouvertes par les accords de Schengen et à trouver un accord avec le fasciste Berlusconi jugé trop laxiste pour repousser les tunisiens qui tentent de fuir la misère et une situation politique loin d'être stabilisée.

Pour ceux qui ont réussi à franchir les barrages, la galère continue comme en témoigne la violence de l'expulsion de 150 d'entre eux d'un immeuble désaffecté de Paris par 250 CRS, expulsion demandée par le maire socialiste de la ville au regard de l'insalubrité des lieux... A l'incurie de l'Etat qui ferme les lieux d'hébergement et poursuit ceux qui font simplement preuve d'humanité et de solidarité, s'ajoute celle des élus locaux. Certes, ils ont beau jeu de dire qu'ils ne peuvent pas combler les carences de l'Etat. Mais cela les gêne moins quand il s'agit de subventionner les entreprises, la plupart du temps sans garantie sérieuse sur la pérennité des emplois ou les conditions de travail des salariés ; ce qui ne rentre pas davantage dans le champ de leurs compétences légales.

Le collectif "D'ailleurs et d'ici" a choisi le 28 mai, date-anniversaire de la création du ministère de l'immigration, pour appeler à une mobilisation nationale et unitaire contre le racisme, la politique d'immigration du gouvernement et pour la régularisation des sans-papiers.

Vous pouvez signer la pétition en ligne sur le site : dailleursnoussoyonsdici.org. ■

congrès de Solidaires

Le 5ème congrès de l'Union syndicale Solidaires s'est tenu à Villefranche-sur-Saône les 7, 8 et 9 juin 2011. Une délégation de la Fédération SUD CT y a participé. L'union syndicale Solidaires regroupe actuellement une quarantaine de fédérations et syndicats nationaux. Elle compte 100 000 adhérents dont plus d'un tiers dans le secteur privé.

Après l'adoption du rapport d'activité présenté par le secrétariat national sortant par 93 % des mandats, les congressistes ont confirmé les très larges convergences existantes entre les organisations qui composent Solidaires ; les 6 résolutions ont été adoptées à plus de 90%.

Le congrès a également adopté une déclaration réaffirmant sa volonté de contribuer à la construction du mouvement syndical fort, unitaire, offensif, indépendant, international, écologiste et féministe indispensable pour faire face à l'assaut du patronat, des actionnaires et des gouvernements. Les organisations membres de Solidaires sont des outils au service des salarié-e-s pour la défense de leurs revendications quotidiennes mais aussi pour l'indispensable et profonde transformation de la société.



Des enjeux importants ont été définis parmi lesquels on peut retenir : la protection sociale et en particulier le dossier aide à l'autonomie ; les conditions de vie, la défense et la création d'emplois non précaires, la santé au travail, la prise en compte des enjeux environnementaux et écologiques.

Solidaires réaffirme également son opposition irrémédiable au fascisme, à l'extrême-droite, à la xénophobie, au racisme, à l'homophobie, et au sexisme qui sont les ennemis du mouvement ouvrier.

La période des élections présidentielles sera propice à mener des débats de fond. Les dégâts de l'ultralibéralisme au pouvoir depuis 2007 sont dramatiques mais nous savons aussi qu'un gouvernement de gauche plurielle fut celui qui privatisa le plus depuis un demi-siècle. La solution est entre nos mains dans les luttes que nous saurons mener.

Enfin, Solidaires défend un syndicalisme de lutte internationaliste avec les syndicats européens mais aussi euro-méditerranéens et soutient les campagnes de solidarité avec le peuple palestinien.

Le congrès a dégagé les priorités de Solidaires pour les mois à venir :

- la construction de mouvements unitaires pour gagner sur le dossier "Aide à l'autonomie", pour la défense et l'amélioration des services publics
- la poursuite des campagnes nationales pour les salaires, les minima sociaux et les pensions, l'emploi, la santé et les conditions de travail, les droits égaux pour toutes et tous
- le contre-sommet du G20 en octobre 2011 pour réaffirmer notre opposition à la mondialisation néo-libérale et notre volonté de solidarité entre les peuples
- les élections dans la Fonction Publique à l'automne 2011 (à l'exception de la Territoriale...) ainsi que celles dans les Très Petites Entreprises en 2012 qui seront des moments importants pour marquer le développement du syndicalisme de luttes. ■



CHIFFRES CLES

SMIC au 01/01/2011

- montant brut SMIC horaire : 9 euros
- montant mensuel brut SMIC sur la base légale de 35H : 1 365 euros

Point d'indice Fonctions Publiques :

(montants au 1er juillet 2010)

- valeur brute du point : 4,6302 euros
- valeur nette du point : 3,85 euros
- salaire minimum FP (IM 295)

1 365,93 euros bruts
(soit 1 132,08 euros nets)

(Cotisations CNRACL : 8,12% au lieu de 7,85% au 1er janvier 2011, sauf sur la NBI)



ils nous ont rejoints...

Deux demandes d'affiliation ont été validées par le Conseil Fédéral des 12 et 13 mai 2011 :

- Le syndicat SUD CT de Seine-et-Marne avec les sections de Meaux et Savigny-le-Temple entre autres;
- Le syndicat SUD Mairie de Vitry-sur-Seine.



retraites

1er juillet : c'est la date d'entrée en vigueur des mesures scélérates sur les retraites votées en novembre dernier .

- modification des conditions de départ anticipé pour les mères de 3 enfants (sauf celles qui avaient 55 ans et plus à cette date) qui a précipité le départ de près de 30 000 femmes fonctionnaires en juin ;

- 1ère phase de recul de l'âge légal du départ en retraite (60 ans et 4 mois) ;

- 1ère phase aussi pour le recul de l'âge au delà duquel il n'y a plus de décote (65 ans et 4 mois)

sans oublier l'augmentation de la cotisation qui elle a pris effet au 1er janvier 2011.

La note était déjà sévère et les plus naïfs pouvaient penser que le gouvernement avait, en contrepartie, renoncé à l'allongement de la durée de cotisations envisagé en 2003 , devant passer de 41 ans à 42 ans en 2020 ! Xavier Bertrand s'est chargé en ce début d'été de briser les "rêves"... ■

chiffres-clés des retraités territoriaux

993 000 pensionnés de la CNRACL pour 2,2 millions de cotisants.

Montant moyen en 2008 :
1 127 euros bruts

49% des pensions versées par la CNRACL élevées au minimum garanti.

58% de taux de remplacement effectif par rapport au salaire antérieur : (équivalent à celui des salariés du privé avec un calcul basé sur les 25 meilleures années)

68% des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers touchent une retraite à taux plein.

30 000 retraités CNRACL en situation de surendettement.

sans oublier les titulaires à temps non complet (le plus souvent des femmes) qui perçoivent une pension de l'IRCANTEC le plus souvent proche de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (633 euros)...

Qui sont les nantis dans ce pays ?

GIPA

Un arrêté du 23 mars 2011 fixe les éléments à prendre en compte pour le calcul de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat).

Ainsi, sur la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2010, le gouvernement a acté :

- un taux d'inflation de + 5,9% ;
- une valeur moyenne du point d'indice en 2006 de 53,8453 euros ;
- une valeur moyenne du point d'indice en 2010 de 55,4253 euros.

Le point d'indice a donc augmenté de 2,9% pendant que l'inflation grimpeait de 5%. Cherchez l'erreur ! Sarkozy se voulait le "Président du pouvoir d'achat" : il n'avait pas précisé pour qui... ■

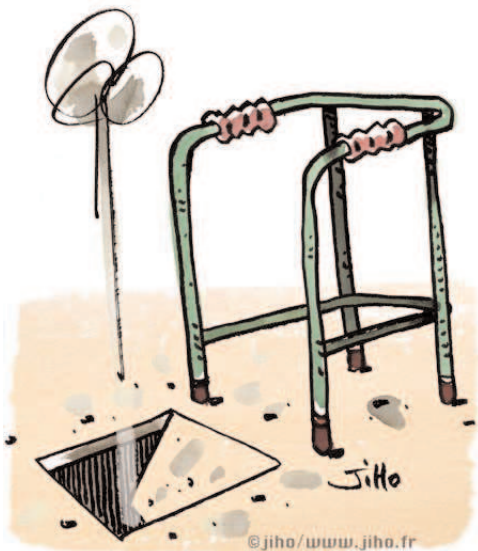
report des congés annuels

La circulaire du 8 juillet 2011 publiée par la Ministère de l'Intérieur confirme que lorsqu'un agent territorial n'a pas pu prendre tous ses congés à la fin de la période de référence parce qu'il a été malade, son employeur a l'obligation de lui accorder le report de ses congés non pris sur l'année suivante.

Ainsi, un agent qui avait posé des congés en décembre mais est malade pendant cette période doit bénéficier du report de ses congés sur l'année suivante. De même, un agent qui n'a pas pu prendre ses congés initialement prévus du fait de sa maladie puis a eu un refus pour des nécessités de service, pourra les reporter

La circulaire ne précise pas si cette disposition concerne également les contractuels. Mais les mêmes règles devraient s'appliquer. En effet, la directive européenne sur le temps de travail à l'origine de ces "largesses" ministérielles s'applique aussi bien aux titulaires qu'aux fonctionnaires... ■

LES RETRAITES À LA TRAPPE...



21 mai au Havre : Dégage le G8 !

La plupart d'entre nous, même ceux qui n'y connaissent pas grand chose à l'économie, ont une aversion naturelle pour le cirque du G8. Voir les «dirigeants» de la planète se goberger à l'entrée et à la sortie de réunions ultra secrètes au milieu de no man's land militarisés en pleine ville a, en effet, quelque chose de franchement révoltant. Le pire c'est que l'intérieur du fruit est aussi pourri que son enveloppe extérieure, car ces réunions des «grands de ce monde» qui n'ont de comptes à rendre à personne, visent rien moins que de décider du sort de toutes les populations de la planète.

Au programme toujours le même film catastrophe, c'est l'enrichissement des déjà riches dans un cadre dédié à la sauvegarde et au maintien du système capitaliste. L'agenda des G8 puis du G20 reste bien chargé en solutions néfastes: le pillage des ressources naturelles au détriment des espèces, des peuples et des territoires indigènes ; la privatisation des services publics ; la persistance d'un colonialisme industriel ; le contrôle des flux migratoires ; la conduite de politiques militaro-industrielles fauteuses de guerres ; le maintien de dettes insupportables et illégitimes sur des pays qui ont été saignés à blanc par les grandes puissances. Et qu'importe si cette petite réunion entre amis a coûté 20 millions d'euros !...



Le contre-sommet au Havre face à Deauville

La manifestation du Havre du samedi 21 mai a réuni plus de 7 000 manifestants constituée des syndicats : CGT, CFDT, FSU, CNT, le cortège le plus fourni, celui de Solidaires (la Fédération Sud Collectivités Territoriales était présente), les associations, les mouvements citoyens avec une présence remarquée d'Attac, puis les partis politiques notamment Europe Ecologie Les Verts, le Front de Gauche et le NPA.

La ville, comme annoncé, était transformée en ville morte par les autorités. Tout avait été fait pour gâcher la fête avec des contrôles aux « frontières » du département. Les bus des camarades de Paris, Rouen, Caen ont été arrêtés pour contrôle d'identité complet par un dispositif policier totalement surdimensionné. Plus de 12 000 policiers ont été mobilisés pour l'occasion.

A Caen, le jeudi 26 mai pendant le banquet des requins de Deauville, les peuples se rebiffent. Le maire PS déclare dans la presse la fermeture des commerces pendant la manifestation. Le dispositif policier se met en place comme jamais vu : contrôle à la gare SNCF, canon à eau, barrières anti-émeute. La ville est assiégée, rien ne doit dépasser. Des syndicalistes de Solidaires et de la FSU, des anarchistes, quelques politiques et des citoyens indignés bravent cet imposant déploiement policier. Encore une fois, réclamer le juste partage des richesses, un autre mode de développement et une gestion démocratique des biens communs n'est pas bienvenu. Dans quelle démocratie vit-on, où on ne peut plus manifester librement ?



**Prochain rendez-vous des grands de ce monde : le G20 !
L'occasion d'amplifier la mobilisation et de converger tous
vers Cannes le 1er novembre prochain !**



Dégage le FMI !

Voilà des semaines que les médias nous bassinent avec "l'affaire du siècle" (sans faire injure à la présumée victime) : l'ex-directeur du FMI (Fond Monétaire International) serait un prédateur sexuel. Mais ils feignent d'ignorer que ce FMI, par ces politiques suicidaires pour les peuples, met le monde à terre, ce qui n'est pas moins criminel.

Le monde est plongé dans une crise monumentale : sociale, économique, financière et écologique. Celle-ci est le résultat d'une logique d'accumulation invraisemblable et d'enrichissement vertigineux d'une minorité. Les politiques profitent de cette crise pour accentuer encore davantage la pression exercée sur les populations, sur les travailleurs, sur les quelques institutions collectives qui survivent (protection sociale, services publics).

Le FMI est aujourd'hui présenté comme le meilleur allié des peuples en crise. Or le FMI et toutes les institutions sœurs comme la Banque mondiale et l'OMC, les directoires autoproclamés comme le G8 et le G20, tous ont mené et mènent des politiques qui mettent à genoux les peuples. Le FMI et l'Union européenne n'ont pas sauvé la Grèce, ils l'ont assommée. Ils n'ont pas sauvé l'Irlande et le Portugal. Ils ont conforté leurs gouvernements dans leur volonté de faire payer la crise aux victimes et non aux fautifs.

Voilà La nouvelle essentielle à développer : le FMI, tout comme son ex-directeur, est un symbole : celui de l'argent, celui du pouvoir, celui de l'arrogance, celui du mépris pour les peuples. Ce sont ce symbole-là et les politiques menées qu'il faut rejeter, quelqu'en soit le-la-directeur(trice) ! ■